

Eric Decarro, syndicaliste : "L'économie privilégie les intérêts des actionnaires"

Autor(en): **Joz-Roland, Emmanuelle / Decarro, Eric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1475

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Eric Decarro, syndicaliste

«L'économie privilégie les intérêts des actionnaires»

Président du Syndicat suisse des services publics (SSP), militant actif du Forum social lémanique et, accessoirement, bête noire de la droite genevoise, Eric Decarro donne son point de vue sur les rapports femmes-hommes. Interview

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUELLE JOZ-ROLAND

Selon vous, quelles sont les principaux problèmes en matière d'égalité entre les sexes ?

Dans notre société perdure une inadéquation entre le droit et la réalité socio-économique. Le droit prévoit l'égalité, mais de facto l'inégalité perdure : salaires inférieurs pour les femmes, précarité des conditions de travail, travail partiel contraint. Ces discriminations, de même que l'insuffisance de développement des institutions pour la petite enfance (crèches et garderies à prix abordables), contribuent largement à priver les femmes d'une indispensable indépendance économique. Face à des hommes qui, trop souvent encore, les considèrent comme «leur chose», la meilleure protection serait une indépendance financière et une protection sociale plus rigoureuse et efficace. Malheureusement, dans une société qui ne reconnaît pas le travail pour toutes et tous, les femmes sont souvent les premières victimes de la précarisation sous toutes ses formes. En outre, les arguments en faveur de l'égalité entre les sexes sont rarement utilisés pour garantir plus de justice sociale, les gouvernants mettent en avant l'égalité plutôt pour justifier des mesures de régression sociale. Le cas le plus emblématique est, bien sûr, celui des retraites où l'argument «égalité» vaut pour en relever l'âge pour les femmes, mais pas pour atténuer les discriminations dont elles sont victimes dans le cadre de l'AVS et de la LPP.

Quels sont les principaux obstacles, les principales résistances qui empêchent l'égalité entre les sexes ?

Il y a un lien direct entre le démantèlement des institutions sociales, le capitalisme sauvage et les résistances qui freinent l'émancipation des femmes. Les mesures économiques néo-libérales touchent en premier lieu les domaines de la santé et de l'éducation. Ces secteurs comprennent un grand pourcentage de travailleuses qui font les frais des économies réalisées dans ces domaines. Mais surtout, lorsque l'Etat se désresponsabilise de l'éducation et de la santé et que ces tâches passent du domaine public au domaine privé, ce sont les femmes qui doivent le plus souvent assumer ces tâches dans le cadre familial. De plus, l'organisation du travail reste masculine. Tant qu'il n'y aura pas d'assurance maternité et des mesures compensatoires pour pallier les interruptions de carrière liées à la maternité, les femmes n'obtiendront jamais les équivalents salariaux des hommes. Maintenant, si on s'éloigne des considérations économiques, il y a encore un travail à faire sur les mentalités. La société n'est pas organisée en fonction de l'intégration professionnelle des femmes parce que certains aspects culturels peuvent l'empêcher, par exemple, en période de chômage, on voit poindre des positions préconisant le retour des femmes au foyer. Il faudrait aussi parler des diverses tendances au fondamentalisme religieux qui vont évidemment toutes dans ce sens.



DR

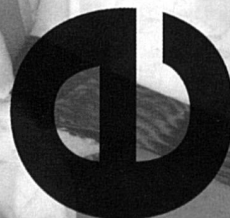
Eric Decarro: « Il y a un lien direct entre le démantèlement des institutions sociales, le capitalisme sauvage et les résistances qui freinent l'émancipation des femmes. »

Quelles sont les pistes à explorer pour atteindre une société plus égalitaire ?

Il n'y aura pas de progrès significatifs en matière d'égalité entre les sexes sans une remise en cause profonde de l'organisation sociale actuelle : combattre les privatisations qui touchent les services publics, instaurer le droit au travail, corriger les salaires et remédier aux inégalités en matière de sécurité sociale. Il faut en outre prendre des mesures très concrètes qui considèrent les éléments spécifiques aux femmes comme la maternité. Il faudrait travailler aussi sur les mentalités afin, par exemple, que le partage des tâches soit plus équilibré. Ces changements sont fondamentaux non seulement pour garantir l'indépendance économique des femmes, mais également pour la création d'une société plus sûre et moins violente. N'oublions pas que les femmes sont généralement les premières victimes de cette violence. J'estime cependant que ces transformations ne sont malheureusement guère possibles dans une société de plus en plus inégalitaire et une économie qui privilégie à tous les niveaux les intérêts des actionnaires. La lutte pour l'égalité entre femmes et hommes est à mon avis indissociable de la lutte pour une alternative à la société actuelle. ♦

**abonnez-vous : 65 fr.
pour recevoir l'émilie**

l'émilie chez vous
pendant un an (10 numéros)
ou si vous hésitez,
optez pour le recevoir
3 mois à l'essai



nom
prénom
adresse
NAP
localité

AVS, chômage :	52 fr.
Jeunes de moins de 25 ans : (avec copie d'une carte de légitimation)	52 fr.
Abonnement de soutien :	dès 100 fr.
Etranger :	70 fr.

7